

Expertise

MOBILITÉ REPRODUCTIVE TRANSNATIONALE DEPUIS LA SUISSE

Dr Veronika Siegl, Dr Christine Bigler, Dr Tina Büchler, Laura Perler (MA),
Pr Dr Carolin Schurr

Centre interdisciplinaire pour la recherche en études de genre et
Institut de géographie, Université de Berne

rédigée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, Berne, le 27 février 2021

Résumé

Les personnes désireuses d'avoir un enfant sont de plus en plus nombreuses à voyager à l'étranger dans ce but. En Suisse, la situation juridique relativement restrictive en comparaison avec d'autres pays européens et les coûts élevés de la procréation médicalement assistée incitent nos concitoyens à s'adresser à des cliniques de reproduction sises à l'étranger. Les médias suisses évoquent souvent, en s'appuyant sur des témoignages individuels, ces nouvelles formes de reproduction transnationale, surtout en rapport avec le don d'ovules et la maternité de substitution. Des données chiffrées font toutefois défaut pour évaluer l'ampleur de ce phénomène en Suisse. La présente étude, réalisée par l'Université de Berne sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), vise à déterminer, en se fondant sur des méthodes quantitatives utilisées dans la recherche sociale, combien de personnes domiciliées en Suisse se sont rendues à l'étranger en 2019, pour quelles raisons et pour quel procédé de reproduction. Les quatre procédés suivants sont principalement concernés: la fécondation in vitro (FIV), le don d'ovules, le don de sperme, la maternité de substitution. Les résultats se basent sur cinq enquêtes différentes menées auprès de médecins disposant d'une autorisation de pratiquer la FIV, de centres de médecine reproductive et de banques de sperme sis à l'étranger ainsi que d'autorités de surveillance cantonales de l'état civil et de consulats suisses.

Les données collectées dans le cadre de la présente étude fournissent des informations sur 516 cas de personnes ou de couples domiciliés en Suisse qui ont voyagé en 2019 à l'étranger dans l'optique d'un procédé de reproduction. La plupart étaient des couples hétérosexuels (84,65%) et des patients ou futurs parents âgés de 35 à 44 ans (72,30%). Le don d'ovules est de loin la procédure la plus utilisée (82,17 % des voyages à l'étranger), surtout réalisé en Espagne. Les données exposées dans la présente étude sont à considérer comme une première approximation quantitative de l'étendue de la mobilité reproductive. Elles reposent pour la plupart sur des estimations émises par les spécialistes de la médecine reproductive. Toutefois, il est probable que le nombre de cas non déclarés soit nettement plus élevé. Il est primordial d'améliorer la situation en matière de données afin que le monde politique, bien informé, se penche sur cette question en vue d'une possible modification des bases légales. Pour ce faire, les centres de médecine reproductive et les banques de gamètes en Suisse et à l'étranger devraient réaliser de façon systématique des statistiques anonymisées concernant leurs patients et leurs clients et être disposés à les partager avec les scientifiques et les autorités. Des recherches qualitatives supplémentaires seraient aussi utiles afin d'avoir une vue plus nuancée sur le phénomène de la mobilité reproductive transnationale et sur les groupes concernés ainsi que sur leurs expériences en dehors de la Suisse.